

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1974

présenté par
Mme Buis, rapporteure

ARTICLE 5

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« dont »,

les mots :

« en particulier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.